

L'insertion dans la vie active des lycéens sortant de voie professionnelle au 1er février 2019

L'enquête Insertion dans la Vie Active (IVA) permet une observation détaillée, par diplôme et par spécialité, de l'insertion des lycéens, sept mois après leur sortie d'une année terminale de formation professionnelle (CAP, Bac Pro, BTS, bac+3 et plus).

Dans l'académie de Nancy-Metz, 54 % des sortants* enquêtés le 1er février 2019 déclarent être en emploi, soit une hausse de 3,1 points par rapport à 2018 et de 4,2 points par rapport à 2017. Le taux d'emploi des sortants de sexe masculin (54,7 %) dépasse de 1,5 points celui des filles.

Parmi les jeunes en emploi, 1 sur 5 a été embauché dans l'entreprise de son stage, 62,9 % occupent leur premier emploi et 36,5 % seulement sont en emploi stable.

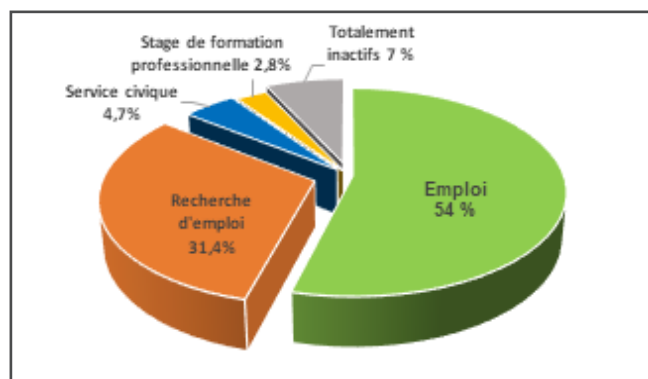
55,2 % des sortants d'une formation du secteur des services sont en emploi contre 52,2 % pour les sortants de production, les jeunes issus de la spécialité « Services aux personnes » connaissant le meilleur taux d'insertion par spécialité (58,7%). 75,9 % des sortants déclarent avoir obtenu leur diplôme. Tous niveaux de sortie confondus, l'obtention du diplôme favorise l'embauche (+14,2 points). Toutefois, les hommes n'ayant pas obtenu leur diplôme ont trouvé un emploi plus rapidement que les femmes non diplômées.

61 % des jeunes en emploi déclarent que celui-ci correspond à leur formation en termes de niveau de diplôme, 53% en termes de diplôme et spécialité, et 33,8 % qu'il ne correspond ni au diplôme ni à la spécialité préparés.

71 % des sortants déclarent que la formation reçue correspondait à ce qu'ils voulaient faire, et 82 % l'ont trouvée satisfaisante.

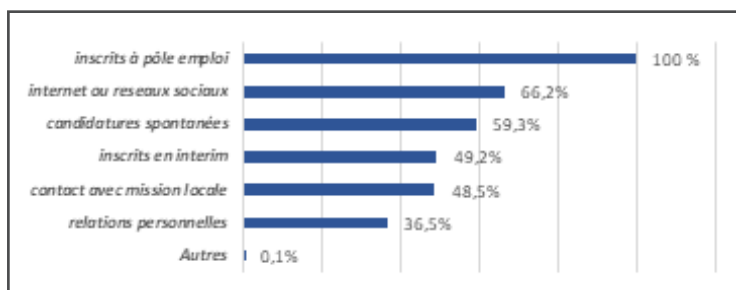
Le 1er février 2019, 51,3 % des enquêtés sont issus du Bac professionnel, 32 % du BTS, 15,4 % du CAP et 1,2 % sont sortants de formation professionnelle de niveau supérieur ou égal à bac +3. 62,9% des sortants étudiaient dans le domaine des services dont 64,8% de filles. Dans le domaine de la production, les garçons sont majoritaires (87,2%).

Situation des sortants au 1er février 2019 : 54% sont en emploi



Sept mois après leur sortie du système éducatif, un peu plus de la moitié des lycéens issus d'années terminales de formation professionnelle sont en emploi (CDD, CDI, intérim, contrat de professionnalisation, emploi d'avenir ...). Parmi eux, 62,9% occupent leur 1er emploi. 31,4% des sortants sont en recherche active d'emploi (chômage), 9,8 % sont inactifs* dont 7% qui ne recherchent pas du tout d'emploi (totalement inactifs *) et 2,8% sont en stage de formation professionnelle. La part totale des inactifs a baissé de 2,8 points par rapport à 2018.

• Démarches effectuées par les lycéens en recherche d'emploi (plusieurs démarches possibles)



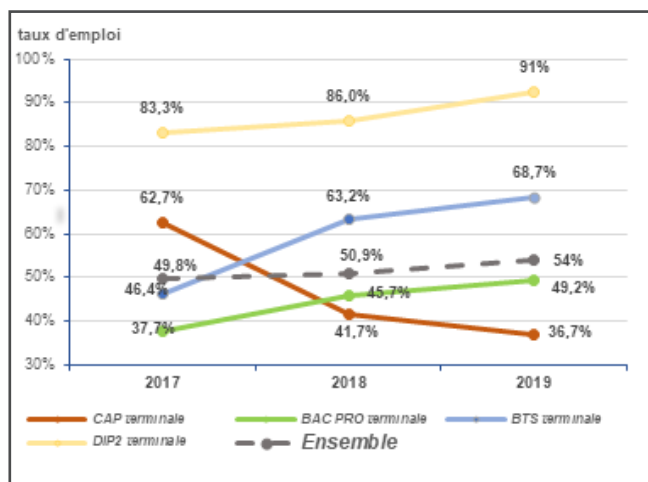
Le 1er février 2019, 100% des lycéens en recherche d'emploi déclarent être inscrits à pôle emploi. En parallèle de leur inscription 66,2% ont eu recours au numérique (Internet, réseaux sociaux), 59,3% ont fait des candidatures spontanées, 49,2% sont inscrits en intérim. 36,5% ont déjà pris contact avec une mission locale, et 36,5% utilisent les relations personnelles.

Lecture : au 1er février 2019, 66,2 % des sortants en recherche d'emploi utilisent internet et les réseaux sociaux à cette fin.

*voir note méthodologique

L'insertion professionnelle des lycéens continue de progresser : 4,2 points depuis 2017

Evolution du taux d'emploi des lycéens sept mois après leur sortie de formation professionnelle, par diplôme de sortie, de 2017 à 2019



Le taux global d'insertion des lycéens a augmenté de 4,2 points entre 2017 et 2019. Cette hausse est nettement plus marquée entre 2018 et 2019 (3,1 points) qu'entre 2017 et 2018 (1,1 points).

La progression de l'entrée dans la vie active des lycéens ne concerne pas les jeunes de niveau CAP, dont le taux d'insertion chute de 26 points entre 2017 et 2019, dont 21 points entre 2017 et 2018, tandis que celui des BTS augmente de 22,2 points entre 2017 et 2019, dont près de 17 points entre 2017 et 2018.

La courbe d'évolution des taux s'infléchit en 2018 pour le bac pro et le BTS, tandis qu'elle chute moins brutalement au même endroit pour le CAP.

La formation des lycéens sortants influence leur insertion professionnelle

• Le niveau et l'obtention du diplôme : deux facteurs déterminants

Situation des sortants selon le niveau et l'obtention du diplôme au 1er février 2019

| Année terminale de formation | Obtention diplôme | En emploi | En recherche d'emploi | En service civique | En stage de formation professionnelle | Totalement inactifs | Répartition en structure |
|------------------------------|-------------------|--------------|-----------------------|--------------------|---------------------------------------|---------------------|--------------------------|
| CAP | OUI (80,3%) | 40,8% | 45,9% | 1,8% | 3,1% | 8,3% | 11,7% |
| | NON (19,7%) | 23,9% | 49,8% | 4,6% | 9% | 12,7% | 3,6% |
| | Ensemble | 36,9% | 46,8% | 2,5% | 4,5% | 9,3% | 15,4% |
| Bac pro | OUI (76,6%) | 53,9% | 30,3% | 5,6% | 2,6% | 7,6% | 37,6% |
| | NON (23,4%) | 37% | 44,6% | 4,4% | 4% | 10,1% | 13,7% |
| | Ensemble | 49,4% | 34,1% | 5,3% | 3% | 8,2% | 51,3% |
| BTS | OUI (73,3%) | 69,5% | 19,5% | 5,2% | 1,4% | 4,3% | 25,9% |
| | NON (26,7%) | 64,4% | 26,3% | 4% | 3% | 2,2% | 6,4% |
| | Ensemble | 68,5% | 20,9% | 5% | 1,7% | 3,9% | 32,3% |
| DIP niveau 2 et + | OUI (58,6%) | 93,5% | NS | | | | 0,7% |
| | NON (41,4%) | 91% | | NS | | NS | 0,5% |
| | Ensemble | 92,5% | NS | NS | NS | NS | 1,2% |
| Ensemble | OUI (75,9%) | 57,6% | 28,8% | 4,9% | 2,3% | 6,5% | 75,9% |
| | NON (24,1%) | 43,4% | 39,6% | 4,3% | 4,4% | 8,3% | 24,1% |
| | Ensemble | 54% | 31,4% | 4,7% | 2,8% | 7% | 100% |

Lecture : 75,9% des sortants enquêtés déclarent avoir obtenu leur diplôme. 40,8% des lycéens diplômés sortant du CAP déclarent être en emploi contre 23,9% des non diplômés.

Les jeunes s'insèrent d'autant plus rapidement sur le marché du travail que leur niveau de formation est élevé. Ainsi, au 1er février 2019, le taux d'emploi est de 68,5% à la sortie d'un BTS, 49,4% en sortie du Bac professionnel et à peine 37% à la sortie d'un CAP.

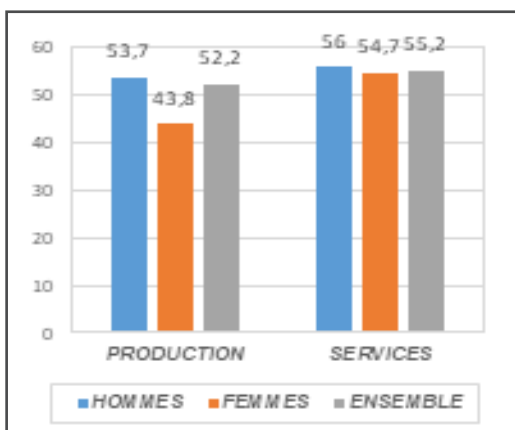
Si le niveau de formation joue un rôle important dans la recherche d'emploi, l'obtention du diplôme est déterminante dans l'insertion professionnelle : sept mois après leur sortie de formation, 57,6% des lycéens diplômés déclarent être en emploi contre 43,4% des non diplômés (+14,2 points).

L'écart d'insertion entre diplômés et non diplômés est plus ou moins important selon le niveau de sortie de formation : il est de 16,9 points pour les jeunes en sortie du CAP et du Bac professionnel, de seulement 5,1 points en sortie du BTS et de 2,5 points pour les diplômés bac +3 et plus.

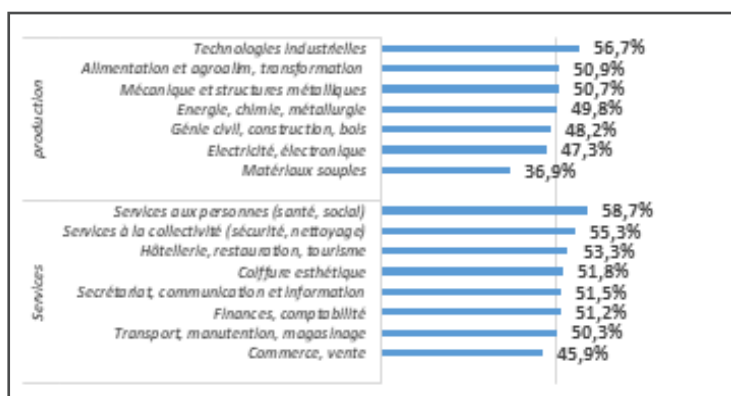
En outre, les non diplômés sont plus souvent inactifs* que les diplômés (12,7% contre 8,8%), en particulier les sortants de CAP sans diplôme (21,7% contre 11,4%) et de Bac pro (14,1% contre 10,2%).

- Le secteur et la spécialité de la formation influencent le taux d'insertion: +3 points pour les services, et la spécialité « services aux personnes » en tête des taux d'insertion

Taux d'emploi des sortants par sexe dans les secteurs de formation production et services (en %)



Taux d'emploi par spécialité de formation



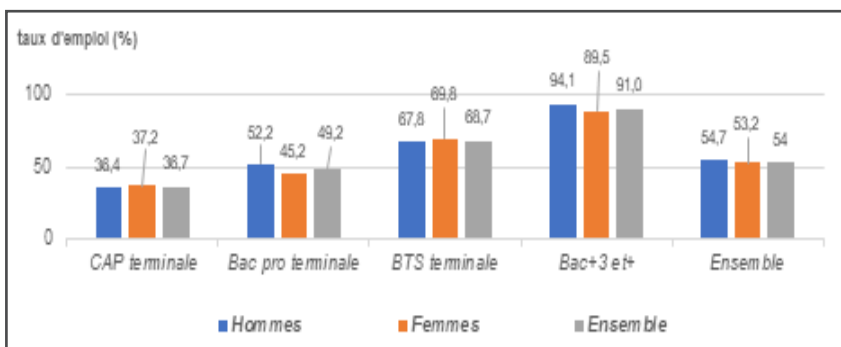
Au 1er février 2019, 55,2% des lycéens ayant étudié dans le secteur des services sont en emploi contre 52,2% de ceux issus de production, soit, par rapport à 2018, une évolution de 3,6 points pour la production et 2,5 points pour les services. Les femmes issues d'une formation des services (54,7%) s'insèrent mieux que celles issues de la production (43,8%) : +10,9 points. L'écart entre services et production est moins important pour les garçons (2,3 points). Les lycéens sortant de la spécialité professionnelle « Services aux personnes » connaissent le meilleur taux d'emploi (58,7%), comme en 2018 (58,7% également).

Le sexe des sortants en recherche d'emploi influence aussi leur insertion

- 1,5 points séparent l'insertion des lycéens de celle des lycéennes

Sept mois après leur sortie de formation, 54,7% des lycéens de sexe masculin ont un emploi, contre 53,2% des lycéennes, tous niveaux de sortie confondus. Cet écart, en faveur des hommes, a baissé de 2 points par rapport à février 2018.

Taux d'emploi des sortants par sexe et niveau de diplôme (en %)

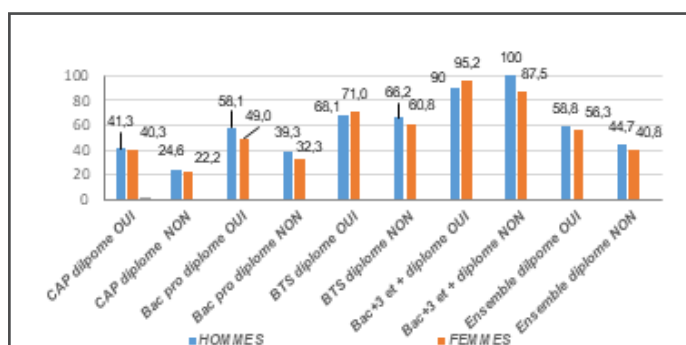


Contrairement aux années précédentes, les femmes sortant de CAP et de BTS connaissent un taux d'emploi légèrement supérieur à celui des hommes.

Lecture : 69,8% des femmes sortant de BTS sont en emploi au 1er février 2019.

- Les hommes n'ayant pas obtenu leur diplôme ont trouvé un emploi plus rapidement que les femmes non diplômées

Taux d'emploi des sortants selon le sexe, l'obtention et le niveau du diplôme au 1er février 2019 (en %)



Au 1er février 2019, tous niveaux confondus, l'écart entre le taux d'emploi des hommes et des femmes non diplômés est de 3,9 points en faveur des hommes, alors qu'il n'est que de 2,5 points en cas d'obtention du diplôme.

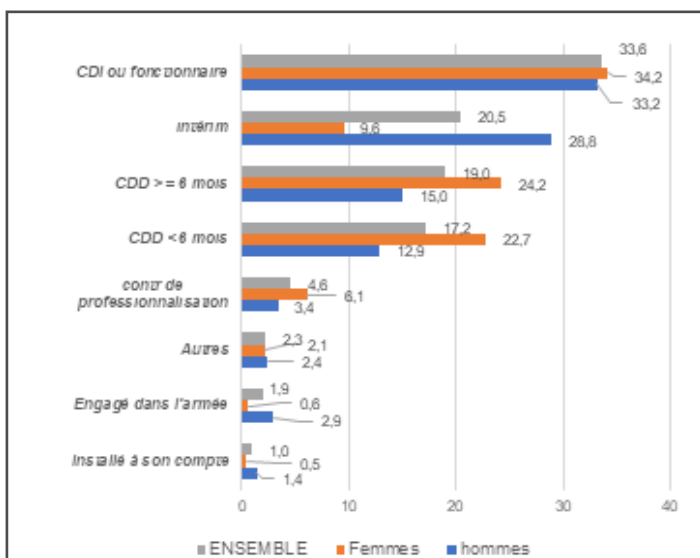
A la sortie du BTS et d'un diplôme de niveau supérieur ou égal à Bac+3, le taux d'emploi des femmes ayant obtenu leur diplôme est légèrement supérieur à celui des hommes diplômés.

Lecture : 39,3 % des hommes sortant de Bac pro et n'ayant pas obtenu leur diplôme sont en emploi au 1er février 2019

Poste occupé par le jeune dans l'entreprise

- **Trois quarts des sortants en emploi ont un contrat à temps plein et plus du tiers a un emploi stable***

Contrats de travail par sexe des sortants en emploi au 1er février 2019 (en %)

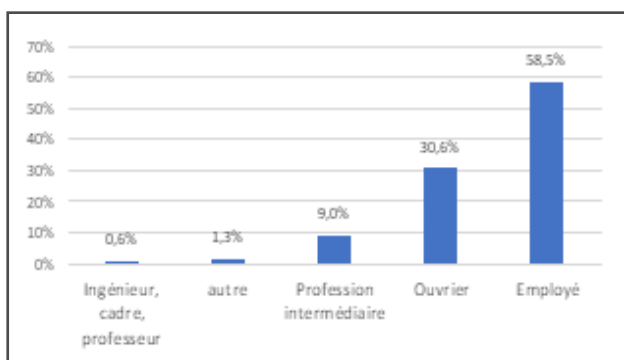


Sept mois après leur sortie de formation professionnelle, 78,1 % des lycéens en emploi ont un contrat à temps plein, dont 86,3 % d'hommes contre 67,5 % de femmes, 36,5 % des lycéens qui travaillent ont un emploi dit « stable » (EDI*). L'intérim (20,5 %) et les deux types de CDD (36,2 % des contrats), représentent 56,7 % des emplois.

46,9 % des femmes en emploi sont en CDD contre 27,9 % des hommes (+ 19 points) et la proportion de femmes en contrat de moins de 6 mois est supérieure de 9,8 points à celle des hommes. Par contre, l'intérim concerne plus souvent les hommes que les femmes (+19,2 points). Les emplois stables connaissent une baisse de 2,4 points par rapport à 2018.

Lecture : au 1er février 2019, 17,2 % des sortants de formation professionnelle sont en CDD < 6 mois.

- **La catégorie professionnelle « employés » est la plus représentée**



Au 1er février 2019, les lycéens en emploi ont majoritairement un statut d'employé (58,5% d'entre eux). 1/3 occupent un emploi dans la catégorie professionnelle des ouvriers. La catégorie « autre » représente principalement les militaires.

Au niveau des entreprises dans lesquelles les jeunes se sont insérés, la grande branche « commerce, immobilier, réparation automobile » est la plus représentée, comme les 3 années précédentes, avec 18,4% des jeunes en emploi.

Lecture : au 1er février 2019, 0,6% des lycéens sortis de formation professionnelle en juin 2019 ont le statut d'ingénieur, cadre ou professeur.

Le permis de conduire et la mobilité géographique : des atouts supplémentaires pour l'insertion professionnelle

Au 1er février 2019, les lycéens détenteurs d'un permis de conduire sont plus souvent en emploi que ceux qui ne le détiennent pas (68% contre 31%). Cet écart entre taux d'emploi avec et sans permis est plus marqué pour les sortants de CAP (60,4% contre 23,6%), soit 36,8 points. 22% des lycéens ont déménagé depuis leur sortie de formation, 38% d'entre eux l'ont fait pour des raisons professionnelles.

Note méthodologique

L'année scolaire concernée par l'enquête est 2017-2018.

Les sortants sont les jeunes sortis de classe terminale de formations professionnelles et non-inscrits dans une formation l'année scolaire suivante. Lors de l'enquête au 1er février 2019, les élèves se déclarant en poursuite d'études ou en apprentissage n'ont pas été considérés comme des sortants.

Le taux d'emploi est le nombre pondéré de sortants en emploi au 1er février 2019 divisé par le nombre de sortants au total (hors poursuite d'études).

Dans cette étude, les actifs, au sens du **Bureau International du Travail (BIT)**, regroupent les sortants qui sont en emploi au 1er février 2019 et ceux qui sont inscrits au chômage. Le reste constitue les « **inactifs** » qui regroupent les jeunes en stage de formation professionnelle et ceux qui ne travaillent pas mais qui ne recherchent pas activement un emploi ou n'étant pas disponibles pour en occuper un rapidement.

Les totalement inactifs sont les sortants de lycée qui sont sans emploi et n'en recherchent pas (hommes et femmes au foyer ou chez leurs parents,...).

Emploi stable ou EDI (emploi à durée indéterminée) : CDI, fonctionnaire, engagé dans l'armée, travaillant à son compte.

NS : non significatifs.